

25-03-04 Finances – Comptabilité

Budget du service connexe des pompes funèbres – Affectation du résultat 2024

Monsieur le Maire expose :

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M57,

Après avoir approuvé le compte administratif 2024 qui présente un excédent de fonctionnement de **1 587.65 €**,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution global de + **2 336.81 €**,

Conformément à l'instruction M57, il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement 2024 de 1 380.66 € comme suit :

Budget primitif 2025 :

- | | |
|---|-------------------|
| ➤ Fonctionnement 002/Recettes : Excédent reporté : | 1 587.65 € |
| ➤ Investissement 001/Recettes : Excédent d'investissement reporté | 2 336.81 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat 2024 pour le service connexe des pompes funèbres comme ci-dessus.

Copie conforme

**Le Maire,
Christian SERVANT**

**A Saint-Priest en Jarez,
Le 25 mars 2025**

**La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe**

Délibération **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

Séance du 24 mars 2025

25-03-04 Finances – Comptabilité

Budget du service connexe des pompes funèbres – Affectation du résultat 2024

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 28 sur lesquels il y avait 21 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents :

MM. REPELLINI Raymonde - ACHARD Pierre - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. ACHARD à M. DI PAOLO
Mme BARBE à Mme PAPIN
Mme MOURGUES à M. MOUNIER

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :